



High Tech Aesthetic

41 avenue Félix Faure – Galerie Le Métropole
26000 Valence
04.75.82.99.70
contact@hta-technologies.com

CONDITIONS GENERALES DE VENTE FORMATIONS HTA

Désignation

HIGH TECH AESTHETIC / HTA, organisme de formation professionnelle, situé 41 avenue Félix Faure 26000 Valence, est enregistrée à la Direccte sous le numéro d'existence 84 26 02692 26. HIGH TECH AESTHETIC / HTA dispense des formations Inter-entreprises au sein de ses locaux ou dans des salles extérieures et Intra-entreprises dans ses locaux, salles extérieures, chez des partenaires de son réseau ou chez le client.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de vente s'appliquent aux prestations de formation dispensées par HIGH TECH AESTHETIC / HTA. Les conditions générales de vente sont transmises avec les conventions de formation, avant le démarrage de la formation. En signant la convention de formation, le client accepte les présentes conditions. HIGH TECH AESTHETIC / HTA publie les conditions générales de vente et les mises à jour sur son site <https://www.hta-technologies.com/>.

Inscription

Toute inscription doit se faire par écrit, auprès de HIGH TECH AESTHETIC / HTA, par signature du bon de commande précisant les différentes mentions : coordonnées de l'entreprise, adresse de facturation, coordonnées de la personne en charge du dossier de formation, nom et prénom du stagiaire, intitulé de la formation, les dates de la session, le lieu de la formation, le montant HT/TVA. Par son inscription, le client valide les conditions pédagogiques (programme de formation, durée, organisation, prérequis, modalités d'évaluation) et les conditions financières.

Convocation

Dès l'inscription enregistrée, HIGH TECH AESTHETIC / HTA transmet par mail une convocation au client ou stagiaire, accompagnée du plan d'accès (pour les formations inter-entreprises) et du règlement intérieur.

La convocation précise les dates et horaires de la formation, l'intitulé du stage, le lieu, les prérequis, ainsi que le matériel nécessaire.

HIGH TECH AESTHETIC / HTA n'est pas tenu responsable de la non-réception de la convocation du stagiaire. Il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leurs présences. Le client reste responsable de l'assiduité de ses collaborateurs.



High Tech Aesthetic

41 avenue Félix Faure – Galerie Le Métropole

26000 Valence

04.75.82.99.70

contact@hta-technologies.com

Convention de formation

Les conventions sont transmises au client par mail et doivent être retournées signées à HIGH TECH AESTHETIC / HTA avant le démarrage de la formation.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis hors taxes. Tout changement de TVA entraîne le réajustement des prix TTC (le taux de tva applicable actuellement sur toutes nos prestations est de 20%).

La facturation est établie après exécution de la prestation pour les formations courtes. Les formations qui se déroulent sur plusieurs mois donnent lieu à des facturations intermédiaires, tenant compte du nombre d'heures de formation réalisés.

Règlement des factures

Le règlement des factures peut s'effectuer par virement ou par prélèvement.

Annulation, rétractation, absence, report

Toute annulation d'inscription ou demande de report doit être signalée et confirmée par écrit à HIGH TECH AESTHETIC / HTA.

Toute annulation ou report intervenant 15 jours avant le début de la formation ne donnera lieu à aucune facturation. Une annulation ou report intervenant entre le 8ème jour et le 14ème jour avant le début de la formation, peut donner lieu à la facturation de 50 % du coût total du stage. Une annulation ou report intervenant moins de 8 jours avant le début du stage peut donner lieu à la facturation de la totalité du coût de la formation.

En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

HIGH TECH AESTHETIC / HTA se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique, et ce sans aucun dédommagement.

Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage sauf cas imprévisible tel que l'arrêt maladie du formateur, accident ou cas de force majeure.

Modalités d'évaluation de la formation

Les connaissances acquises par les stagiaires seront contrôlées par le formateur sous la responsabilité du centre. Les évaluations peuvent être réalisées par des tests, QCM, exercices pratiques. Ces modalités d'évaluation figurent sur le programme de formation transmis au préalable. Il sera demandé aux stagiaires de renseigner une feuille d'émargement ainsi qu'une évaluation de fin de stage.



High Tech Aesthetic

41 avenue Félix Faure – Galerie Le Métropole

26000 Valence

04.75.82.99.70

contact@hta-technologies.com

Chaque stagiaire recevra, lorsqu'il aura suivi dans sa totalité l'enseignement prévu, une attestation précisant la nature et la durée de la formation suivie et les modalités d'évaluation effectuées par le formateur pour valider ses acquis.

Contenu pédagogique

Les programmes de formation spécifiques sont transmis au client en annexe du devis ou convention de formation. Les programmes de formation sont accessibles sur le site <https://www.hta-technologies.com/>.

Support de cours

L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 « toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayant cause est illicite ».

Formations chez le client :

Le client reste responsable du matériel et des conditions de réalisation de la formation. HIGH TECH AESTHETIC / HTA n'est tenu pour responsable de dysfonctionnement technique remettant en cause tout ou partie de l'action de formation. Il appartient au client de s'assurer de la qualité de son matériel, connexion Internet et confort de la salle de formation. Le client s'engage à respecter les conditions pédagogiques, logistiques, et techniques définies, à savoir :

- Disposer d'une salle suffisamment spacieuse pour accueillir les stagiaires et permettre de réaliser des mises en situation
- Disposer d'un accès Internet
- Disposer d'un vidéo projecteur si précisé au préalable
- Disposer d'un tableau blanc ou paper-board si précisé au préalable
- Disposer de tout autre matériel ou outil si précisé au préalable

Sécurité des données et confidentialité

HIGH TECH AESTHETIC / HTA ne saurait être tenu responsable de la perte partielle ou totale des données du client durant une intervention. Les sauvegardes des données doivent être effectuées par le client lui-même et non par le formateur.

Les données client, utilisées pendant la formation restent des données confidentielles et HIGH TECH AESTHETIC / HTA s'engage à ne les diffuser ou à les exploiter de quelque manière que ce soit.

Différends éventuels

En cas de litige entre les parties, seul le tribunal de Commerce de Romans-sur-Isère est réputé compétent.